

Details des résultats des concours du 1^{er} octobre 2023 Programmes de Création et de Documentation

Programme de Création – distribution des subventions par discipline artistique

Discipline	Demandes approuvées	Demandes évaluées	Taux de succès	Montant octroyé	Montant demandé	Taux de financement
Architecture	0	0	0,0 %	0,00 \$	0,00 \$	0,0 %
Métiers d'art	2	9	22,2 %	18 500,00 \$	98 000,00 \$	18,9 %
Danse	1	4	25,0 %	11 000,00 \$	38 380,00 \$	28,7 %
Arts littéraires	5	18	27,8 %	48 500,00 \$	196 500,00 \$	24,7 %
Arts médiatiques	6	20	30,0 %	49 650,00 \$	207 350,00 \$	23,9 %
Arts multidisciplinaires	6	15	40,0 %	50 350,00 \$	154 399,19 \$	32,6 %
Musique	8	24	33,3 %	69 302,40 \$	246 580,06 \$	28,1 %
Théâtre	2	5	40,0 %	11 000,00 \$	47 680,00 \$	23,1 %
Arts visuels	15	59	25,4 %	130 495,00 \$	555 760,81 \$	23,5 %
TOTAL	45	154	29,2 %	388 797,40 \$	1 544 650,06 \$	25,2 %

Programme de Documentation – distribution des subventions par discipline artistique

Discipline	Demandes approuvées	Demandes évaluées	Taux de succès	Montant octroyé	Montant demandé	Taux de financement
Architecture	0	0	0,0 %	0,00 \$	0,00 \$	0,0 %
Métiers d'art	0	0	0,0 %	0,00 \$	0,00 \$	0,0 %
Danse	0	0	0,0 %	0,00 \$	0,00 \$	0,0 %



arts nb

Arts littéraires	2	3	66,7 %	16 900,00 \$	23 635,00 \$	71,5 %
Arts médiatiques	1	5	20,0 %	8 500,00 \$	40 703,00 \$	20,9 %
Arts multidisciplinaires	1	1	100,0 %	8 500,00 \$	8 500,00 \$	100,0 %
Musique	1	3	33,3 %	8 500,00 \$	23 400,00 \$	36,3 %
Théâtre	0	1	0,0 %	0,00 \$	8 500,00 \$	0,0 %
Arts visuels	0	6	0,0 %	0,00 \$	45 690,00 \$	0,0 %
TOTAL	5	19	26,3 %	42 400,00 \$	150 428,00 \$	28,2 %

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme indépendant de financement des arts dont le mandat est prévu par la loi pour faciliter et promouvoir la création d'œuvres d'art et l'administration de programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. Ses programmes sont financés principalement par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et par le ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture. Ce dernier a fait un investissement supplémentaire dans le programme restructuré d'Artiste en résidence en réponse aux recommandations du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste.